

COMPTE-RENDU

Réunion de la CLE SAGE BLV

Jeudi 1^{er} décembre 2011 à Beaurepaire

Ordre du jour de la réunion

1. Approbation du compte-rendu de la CLE du 6 septembre 2011
2. Validation du profil de territoire et du scénario tendanciel du SAGE
3. Présentation du site internet du SAGE
4. Questions diverses

Relevé de conclusions

- Le compte-rendu de la réunion du 6 septembre 2011 est adopté à l'unanimité.
- Les remarques faites sur le scénario tendanciel seront prises en compte.
- Afin de permettre aux membres de la CLE d'apporter des modifications complémentaires au profil de territoire et au scénario tendanciel du SAGE, la validation de ces deux documents est reportée à la prochaine réunion de la CLE.
- La CLE regrette de ne pas avoir été consultée sur le dossier d'autorisation lié à la protection du forage du Poulet.

Freddy MARTIN-ROSSET indique qu'il remplace pour cette séance Maurice PELISSIER qui a des ennuis de santé, rappelle l'ordre du jour et remercie les deux bureaux d'études, ACTeon et Eau et Territoire, d'être présents. Il précise également qu'en question diverse, on évoquera le projet du forage du Poulet sans prendre de position car la CLE n'a pas été consultée officiellement.

1. Approbation du compte-rendu de la CLE du 6 septembre 2011

Freddy MARTIN-ROSSET indique qu'aucune remarque n'a été formulée sur le compte-rendu.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Il est mis en ligne sur le site www.sage-bievre-liers-valloire.fr.

2. Validation du profil de territoire et du scénario tendanciel du SAGE

Christel CONSTANTIN-BERTIN propose de ne pas valider le profil de territoire et le scénario tendanciel lors de cette séance afin de pouvoir prendre en compte les dernières remarques des membres du Bureau et les remarques des membres de la CLE. Elle propose donc de reporter la validation à la prochaine réunion de la CLE, sachant que cela ne retardera pas l'avancée de cette phase.

Yannick ARAMA et Laure-Amélie présente les principaux résultats du scénario tendanciel.

Remarques sur le rappel des enjeux de l'état des lieux

Jean-Pierre BARBIER demande de préciser ce que veut dire « déficit » et si cela n'est pas déjà arrivé par le passé.

Frédéric GRUFFAZ répond que le suivi des niveaux piézométriques montre une baisse du niveau de la nappe. Il précise que la majorité des données remontent à 20 ans.

Christel CONSTANTIN-BERTIN rappelle que dans le cadre de l'étude volumes prélevables, SOGREAH a réalisé un bilan hydrologique de la nappe (différence entre les entrées et les sorties) qui indique que depuis 2003 le bilan est franchement déficitaire et que depuis 1995 le bilan n'est redevenu positif qu'une année (en 2002).

Olivier THIVIN indique qu'en 1973, la nappe était plus basse qu'actuellement.

Yannick ARAMA explique qu'il a rencontré un ancien cressonnier qui indiquait n'avoir jamais vu aussi peu d'eau qu'actuellement.

Freddy MARTIN-ROSSET indique qu'il y a une tendance à la baisse de la nappe avec des prélèvements qui augmentent.

Olivier THIVIN indique que c'est à partir des années 1970-1972 que les rivières ont commencé à être curées. Il précise que lorsque les rivières étaient plus naturelles, il y avait plus de débordements et donc probablement une meilleure recharge de la nappe.

Remarques sur la partie agriculture

Jean-Pierre BARBIER demande ce que signifie une PAC plus libérale.

Yannick ARAMA répond que les aides directes à la production sont en général qualifiées de plus libérales.

Jean-Luc PETIT indique qu'il lui semble difficile de faire des prévisions à 2027 car on ne sait pas ce qu'il va se passer dans deux ans. Il précise qu'il y avait plein de tabac sur le territoire il y a peu de temps et qu'il n'y en aura probablement plus dans deux ans.

Jean-Pierre BARBIER indique qu'il est essentiel de conserver une agriculture de production sur le territoire et qu'il y sera vigilant. Il rappelle qu'au niveau du SCOT, on leur demande de mettre de la prairie sans intrant.

Freddy MARTIN-ROSSET approuve le fait que la PAC aura une influence sur le visage de l'agriculture du territoire. Il ajoute que la modification du climat risque également d'avoir un impact sur l'agriculture à l'horizon 2027.

Yannick ARAMA indique que dans le scénario tendanciel le changement climatique est en trame de fond. Il précise que sur un autre projet (Garonne2050.fr) sur lequel il travaille, ils ont estimé une baisse des précipitations de 10 % en hypothèse basse (en 2030-2040) et de 30 % en hypothèse haute (en 2040-2050).

Olivier THIVIN fait remarquer qu'ACTEon a beaucoup insisté dans le scénario tendanciel sur la production de maïs sur les coteaux. Il précise que cela coûterait trop cher d'irriguer les coteaux et que les coteaux sont trop pentus pour les remorques d'ensilage. Il ne pense donc pas qu'il y aura une évolution des prairies des coteaux vers une culture du maïs mais plus un abandon des prairies.

Yannick ARAMA répond qu'il prendra en compte ces nouveaux éléments.

Jean PIN demande quelles cultures seront irriguées en automne.

Yannick ARAMA répond que c'est l'irrigation des semis de blé d'hiver en septembre-octobre qui pourrait faire augmenter les volumes prélevés à cette période.

Yves SCHRICKE indique que globalement la même quantité d'eau sera utilisée et que la nappe continuera donc à baisser. Il se demande s'il ne faudrait pas créer des aménagements pour retenir l'eau.

Léo CHOVIN explique que dans le sud-est valentinois, la création d'une réserve d'eau de 700 000 m³ remplie avec l'eau de la Bourne a permis de maintenir les agriculteurs.

Freddy MARTIN-ROSSET rappelle que l'objectif n'est pas de débattre des solutions aujourd'hui. Il précise que bassin de Bièvre Liers Valloire est différent car il y a peu de rivière et qu'il n'y a aucun apport d'eau en provenance des montagnes.

Remarques sur la partie eau domestique

Jean-Pierre BARBIER indique que le bénéfice de l'amélioration des rendements des réseaux sera limité car les pertes de réseaux retournent à la nappe.

Christel CONSTANTIN-BERTIN rappelle que lors de l'étude volumes prélevables, il a été indiqué que seulement 50 % des pertes des réseaux retournaient à la nappe.

Jean-Pierre BARBIER indique que les réseaux vieillissent et que les collectivités risquent de ne pas avoir les moyens de les remplacer. Il précise que sur 20 ans, la Communauté de Communes de Bièvre Liers prévoit 18 millions d'euros d'investissement pour le remplacement des réseaux.

Yannick ARAMA rappelle que l'âge médian des réseaux d'eau potable en France est 1962.

Jean-Pierre BARBIER rappelle que le captage des Alouettes à la Côte-Saint-André est le meilleur captage de la communauté de communes en termes de qualité et de quantité. Il regrette que la demande d'extension d'une carrière existante qui n'a jamais posé de problème puisse avoir des conséquences sur la pérennité de ce captage.

Yves SCHRIKES indique qu'il ne pense pas que les prélèvements pour l'eau potable vont diminuer car la population va augmenter.

Jean PIN indique qu'on constate une baisse de la consommation par abonné mais rappelle que certains prélèvements ne sont pas comptabilisés (prélèvements domestiques).

Remarques sur la partie assainissement

Olivier THIVIN indique qu'il faudra revoir, sur la carte « assainissement 2027 », le carré représentant les collectivités qui peuvent rencontrer des problèmes de sous-capacité de leur STEP à l'horizon 2027 (agrandir à l'ouest et réduire au nord).

Hélène FLACHON indique qu'il faudra également enlever la station d'épuration de Saint-Siméon-de-Bressieux.

Remarques sur la partie inondation

Freddy MARTIN-ROSSET indique que la protection des digues coûte très chère et que les financements sont inexistantes. Il ajoute qu'il serait peut-être intéressant de combiner la réhabilitation des anciennes carrières avec les zones qui pourraient retenir l'eau.

Bruno DANNONAY fait remarquer que les digues limitent l'eau dans un passage, ce qui accélère la vitesse de l'eau et les inondations à l'aval. Il indique qu'il serait préférable de laisser les rivières déborder.

Remarques sur les piscicultures

Jean-Louis BRIAND indique, comme cela a été expliqué dans le courrier que les pisciculteurs ont transmis à la CLE, qu'il n'y a aucun élément qui peut permettre de dire que les prélèvements des piscicultures auront diminué de 20 % en 2027. Il demande donc que ce chiffre soit modifié.

Christian DESCOURS ajoute que si la sécheresse augmente, il y aura moins d'eau dans les sources, donc les prélèvements réalisés en nappe par les pisciculteurs seront plus importants.

Yves SCHRIKES indique également qu'une baisse de 20 % ne semble pas réaliste pour le scénario sans SAGE.

Remarques sur les résultats sur la qualité de l'eau

Olivier THIVIN indique qu'il y a des coteaux où il n'y aura jamais de culture et notamment sur le bassin du Nivollon. Il ajoute qu'une meilleure infiltration des eaux de ruissellement permettra de mieux gérer les inondations tout en améliorant la qualité de l'eau de la nappe.

Autres remarques

Christel CONSTANTIN-BERTIN indique que les membres de la CLE ont deux semaines supplémentaires pour faire parvenir leurs remarques sur les rapports transmis.

4. Présentation du site internet du SAGE

Christel CONSTANTIN-BERTIN rappelle que le Bureau d'étude ACTeon aide la CLE à élaborer un site internet pour le SAGE et que la commission communication s'est réunie le 18 octobre 2011 pour travailler sur ce site. Il reste encore quelques remarques de la commission communication à prendre en compte mais la majorité des modifications ont été apportées.

L'adresse du site est : www.sage-bievre-liers-valloire.fr

4. Questions diverses

Dossier d'enquête publique relatif à la protection du forage du Poulet

Freddy MARTIN-ROSSET rappelle que la CLE n'a pas été consultée officiellement sur ce projet mais que l'ARS, sur la demande de Jacques Lionet, nous a informés que l'enquête publique était en cours et nous a transmis le dossier d'enquête publique.

Christel CONSTANTIN-BERTIN présente une synthèse des principaux éléments du dossier d'enquête publique.

Hélène FLACHON demande si les prélèvements auront lieu sur une période précise.

Christel CONSTANTIN-BERTIN répond qu'il est indiqué en annexe du dossier que le bassin de la Galaure étant en déséquilibre quantitatif, en été, les prélèvements pour le Center Parc seront faits sur le bassin de la Bièvre et donc par l'intermédiaire du captage du Poulet. Les prélèvements pour l'alimentation en eau potable seront plus réguliers.

Jean-Claude MONNET indique que le projet de Center Parc imperméabilisera 80 à 100 ha alors que les Chambaran sont le château d'eau du secteur. Il informe que la fédération de pêche de la Drôme n'est pas favorable à ce projet notamment car ils n'ont pas eu de réponse aux questions qu'ils ont posées il y a plusieurs mois et car l'eau ne sera pas restituée sur le bassin versant où elle aura été prélevée. Il ajoute qu'il n'était pas au courant que l'enquête publique était en cours et qu'il ne trouve pas cela normal.

Cécile LAVOISY rappelle que le syndicat des eaux de la Galaure a la compétence eau potable et assainissement et qu'il exploite le forage de Poulet. Cependant, le syndicat a besoin de faire des travaux sur cet ouvrage et c'est pour cette raison que le dossier d'autorisation a été déposé. Elle rappelle également que le projet de Center Parc n'est pas encore autorisé et qu'il va probablement être repoussé à 2016.

Léo CHOVIN fait remarquer qu'il est écrit que les prélèvements agricoles devraient être contrôlés. Il indique qu'il ne faut pas que l'agriculture soit la variable d'ajustement.

Christel CONSTANTIN-BERTIN indique que Maurice Pélissier souhaitait informer les membres de la CLE qu'il était défavorable à ce prélèvement car il estime qu'il est nécessaire d'attendre l'avancée du SAGE et notamment la finalisation de l'étude volumes prélevables avant d'autoriser de nouveaux prélèvements sur le bassin versant.

Freddy MARTIN-ROSSET indique que l'objet n'est pas aujourd'hui de donner un avis favorable ou défavorable à ce projet. Il regrette que la CLE n'ait pas été interrogée officiellement pour donner un avis ce sur dossier d'autorisation et propose d'envoyer un courrier demandant au Préfet d'être officiellement saisi.

Christel CONSTANTIN-BERTIN rappelle que l'enquête publique a lieu en mairie de Viriville jusqu'au 3 décembre.

Point pour les communes

Olivier THIVIN demande si un point sur l'avancée du SAGE sera transmis aux communes.

Christel CONSTANTIN-BERTIN indique qu'elle va s'en charger.

La séance est levée à 18h30.

Prochaine réunion de la CLE : jeudi 9 février 2012 de 15h30 à 17h30
--

Par délégation du Président,
Le 1^{er} Vice-Président
Freddy MARTIN-ROSSET

Liste des présents

Etaient présents :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	BARBIER Jean-Pierre	VP CLE, CC du Pays de Bièvre Liers
	DANNONAY Bruno	SI des Eaux de Beaurepaire
	DESCOURS Christian	SI d'Aménagement Hydraulique de Bièvre Liers Valloire
	DESSEMOND André	SI pour l'irrigation Valloire Galaure
	GUERRY Jean-Louis	VP CLE, SI du Lambroz et Gouttes
	MARTIN-ROSSET Freddy	VP CLE, CC Rhône-Valloire
	PIN Jean	SI Eau Potable Valloire Galaure
	SCHRICKE Yves	SI des Eaux Dolon Varèze
	THIVIN Olivier	VP CLE, CC du Pays de Chambaran
USAGERS	BUDILLON-RABATEL Jean	UNICEM
	CHALEAT Jean-Paul	FRAPNA Drôme
	MONNET Jean-Claude	Fédération de Pêche de la Drôme
	PETIT Jean-Luc	Chambre d'Agriculture de l'Isère
	SAUVAJON Guy	Chambre d'Agriculture de la Drôme
	VALLET Gérard	ADARII
ETAT	LIONET Jacques	DDT de l'Isère
	MORAND Claire	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse
INVITES	BABYLON Alain	Conseil Général de la Drôme
	BRIAND Jean-Louis	Syndicat des Pisciculteurs du Sud-est
	CHOVIN Léo	SYGRED
	FLACHON Hélène	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse
	LAVOISY Cécile	Conseil Général de l'Isère
	ARAMA Yannick	Bureau d'études ACTEON
	MONNOT Laure-Amélie	Bureau d'études ACTEON
	GRUFFAZ Frédéric	Bureau d'études Eau et Territoires
	CONSTANTIN-BERTIN Christel	Chargée de mission de la CLE
	BENHIBA Karima	Secrétaire de la CLE

Etaient excusés :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	PELISSIER Maurice	Président de la CLE du SAGE Bièvre Liers Valloire
	DYE Maurice	CC Bièvre Toutes Aures
	LOZANO Robert	CC de Bièvre Est
	NICOLET Jean-Paul	VP CLE, SI d'Assainissement du Pays d'Albon
	NUCCI Christian	VP CLE, Conseil Général de l'Isère
USAGERS	BENOIT Gérard	Fédération de Pêche de l'Isère
	MURGAT Laurent	Syndicat des Pisciculteurs du Sud-est
	SAN FILIPPO Salvatore	FRAPNA Isère
ETAT	FERMOND-VARNET Lisiane	DDT de la Drôme
	GABET Bruno	DREAL Rhône-Alpes
	LANGON Marion	ONEMA Rhône-Alpes
	LONJARET Emmanuelle	DREAL Rhône-Alpes
	ROUQUET Lionel	DREAL Rhône-Alpes
INVITES	M. le Sous-Préfet de Vienne	
	LOUIS Mathias	Région Rhône-Alpes

Etaient absents :

	Nom Prénom	Organisme
ELU	BOILEAU Maryvonne	Région Rhône-Alpes
	BONNET Jean-Louis	Conseil Général de la Drôme
	FORCHERON Gérard	VP CLE, CC du Pays Roussillonnais
	GENTHON Alain	Conseil Général de la Drôme
	JACQUIER Christian	Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais
	MATHAN Gérard	CC de la Vallée de l'Hien
	MIGNOT Philippe	Région Rhône-Alpes
	RAMBAUD Didier	Conseil Général de l'Isère
USAGER	PONT Georges	CCI Drôme
	GABILLON Michel	CCI Nord Isère
	GARDA Eric	UFC que choisir
	ROILLET Bernard	Syndicat de défense des Etangs Dauphinois
ETAT	M. le Préfet Coordonateur de Bassin	
	M. le Préfet de la Drôme	
	M. le Préfet de l'Isère	
	M. le Directeur de l'ARS – DT Isère	